

Contraventions de 2013 et 2014

Par **FAGIOLISSIME**, le 11/03/2019 à 19:07

Bonjour,

Le trésorpublic me réclame le paiement d'amendes pour contraventions datant de 2013 et 2014. Ne sont-elles pas prescriptibles ? Merci pour votre réponse.